

Délibération du Conseil Municipal du 13 mai 2014

L'an deux mille quatorze, le treize mai, à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Silly Le Long s'est réuni en la salle du conseil, sous la Présidence de Monsieur LEFRANC Daniel, Maire.

Convocation du : 7 mai 2014

Affichage du : 28 mai 2014

Membres élus : 15

présents : 15

Membres présents :

Monsieur LEFRANC Daniel : Maire,

Monsieur CORNIQUET Nicolas, Madame HABERER-MUSET Laurette, Monsieur BOURQUIN Jean-Paul : Adjoints au Maire.

Madame SCHMITTBIEL Fabienne, Madame MUNSCH Laurence, Monsieur CHARTIER Guillaume, Madame DUCHESNE Valérie, Monsieur JOBELIN Mickaël, Madame SANCHEZ Catherine, Madame BESAIN Josiane, Monsieur SMITH Fabrice, Madame CHABOT Danièle, Monsieur VECTEN Damien, Monsieur AUPERIN Romuald : Conseillers Municipaux.

Conformément à l'article L.2121-15, il est procédé à la nomination d'un secrétaire désigné au sein du Conseil ; Monsieur CHARTIER Guillaume accepte cette fonction.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du Conseil Municipal du 30 avril 2014.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Renouvellement de la Commission Impôts
- 2) Comité Consultatif
- 3) Questions et informations diverses

Renouvellement de la Commission Impôts :

Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers que le motif de la convocation du Conseil Municipal est de renouveler la Commission Impôts Directs, comme ils y ont été invités par un courrier émanant de la Direction Générale des Finances Publiques.

Le Conseil Municipal doit dresser une liste, outre le Maire ou son adjoint délégué qui en assure la présidence, composée de 12 titulaires et de 12 suppléants, contribuables imposés sur la commune. La liste devra compter, parmi ces 24 noms proposés, deux personnes extérieures à la commune.

Les services de la Direction Générale des Finances désigneront six titulaires et six suppléants, choisis sur cette liste, dont un extérieur.

La durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du Conseil Municipal.

En cas de décès, de démission ou de révocation de trois au moins des membres de la commission, il est procédé dans les mêmes conditions à de nouvelles désignations.

(Art 1650 alinéa 3 du Code Général des Impôts)

La liste proposée au vote :

Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"> - Monsieur GENTY Jean Luc - Monsieur THEVENIN Henri - Madame GILLET Agnès - Madame COUTURIER Nicole - Monsieur LEGER Dominique - Monsieur CHARTIER Pierre (extérieur) - Madame LEFEVRE Nicole (extérieur) - Monsieur VECTEN Damien - Madame SCHMITTBIEL Fabienne - Monsieur SMITH Fabrice - Madame DUCHESNE Valérie - Monsieur CORNIQUET Nicolas 	<ul style="list-style-type: none"> - Monsieur KACZOWKA Henri - Monsieur LEMOINE Guy - Monsieur COURTAT Christian - Madame HABERER-MUSET Laurette - Monsieur BOURQUIN Jean Paul - Madame MUNSCH Laurence - Monsieur CHARTIER Guillaume - Monsieur JOBELIN Mickaël - Madame SANCHEZ Catherine - Monsieur AUPERIN Romuald - Madame BESAIN Josiane - Madame CHABOT Danièle

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte cette liste à l'unanimité.

Comités Consultatifs :

Le 7 avril 2014, le Conseil Municipal a décidé la création de deux Comités Consultatifs « Eglise cimetière » et « Travaux ». Monsieur le Maire, dans le cadre de la composition de ces Comités Consultatifs Travaux, communique les noms des administrés extérieurs au Conseil Municipal, qui se sont fait connaître pour participer aux réunions.

- Monsieur GENTY Jean Luc, Monsieur VECTEN Patrice, Monsieur GOSSET Daniel, Monsieur LEGER Dominique, Monsieur THEVENIN Henri et Monsieur KACZOWKA Henri.

Monsieur le Maire soumet au Conseillers Municipaux la création de deux comités consultatifs supplémentaires :

- Urbanisme
- Sports, Loisirs, Fêtes et Culture.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Monsieur THEVENIN Henri a exprimé le souhait de rejoindre le Comité Urbanisme.

La mise en place de ces Comités fera l'objet d'une publication dans le bulletin municipal, afin de permettre aux administrés qui voudront en devenir membres de prendre contact avec la mairie.

Commissions :

Monsieur le Maire rappelle que comme indiqué dans le Bulletin Municipal, les Commissions et Comités, sont créés. Il revient maintenant aux Vice-Présidents de les réunir.

- Environnement :

Avec l'arrivée de la belle saison, il faut débiter rapidement les travaux de plantation. Les services techniques ont commencé les travaux de tonte. Monsieur le Maire souligne que les effectifs des services techniques restent réduits. Les travaux s'en trouvent ralentis.

Madame BESAIN Josiane propose de faire le recensement des secteurs de la commune pouvant être enjolivés et qui pour certains ont été oubliés les années précédentes.

- Rythmes Scolaires :

Un nouveau décret portant autorisation d'expérimentation relative à l'organisation des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires, qui entrera en vigueur à la rentrée scolaire 2014, a été publié au Journal officiel du 8 mai 2014.

Les projets d'expérimentation d'organisation du temps scolaire doivent être adressés aux autorités académiques avant le 6 juin 2014. Les délais restent courts. Il convient de réunir au plus vite les partenaires concernés.

Cette réforme impactera les finances communales.

- Fêtes et culture :

La Commission se réunira le 2 juin notamment afin d'organiser les festivités du 14 juillet. Madame SCHMITTBIEL Fabienne indique qu'une permanence à la mairie sera nécessaire afin de remettre aux enfants les lampions pour le défilé.

Lors de la réunion de cette Commission, Madame SCHMITTBIEL Fabienne abordera le Thème de la culture afin de recueillir les suggestions pour les actions à mener.

- Personnes Agées :

Monsieur le Maire demande à la Commission d'engager les démarches pour recenser les personnes âgées qui pourraient être isolées ou en difficulté. Il convient aussi de voir les protocoles à mettre en place pour les périodes d'été et d'hiver.

- Voie privée :

Le problème de l'entretien des espaces verts et des voies privées se pose dans la Commune. Dans l'intérêt des riverains il convient d'engager des discussions entre la Commune et les propriétaires concernant la rétrocession de ces voies à la Commune.

- **Nationale 2 :**

Monsieur le Maire souhaite engager une action pour accélérer l'ouverture d'une sortie sur la Nationale 2 à Silly Le Long. Compte tenu des difficultés rencontrées, la société Holcim a interrogé la Préfecture. Une enquête publique devrait être lancée fin 2014, mais la création d'un échangeur n'est pas financée.

- **Montagny-Sainte-Félicité :**

Concernant les problèmes de circulation sur la route entre Silly Le Long et Montagny-Sainte-Félicité. Monsieur le Maire a contacté Monsieur DOUET, Maire de Montagny-Sainte-Félicité qui lui a indiqué qu'un arrêté aurait été signé entre les deux communes. Seul cet arrêté peut permettre aux administrés de Silly Le Long d'emprunter la route en qualité de riverains.

Questions et informations diverses :

Elections Européennes :

Monsieur le Maire rappelle que les Elections Européennes auront lieu le dimanche 25 mai. Il demande aux Conseillers de communiquer leurs disponibilités pour organiser le bureau de vote et le dépouillement.

Autoroute ferroviaire Atlantique :

Monsieur CORNIQUET Nicolas signale qu'une enquête publique relative à la mise en place du service d'autoroute ferroviaire Atlantique est ouverte du 5 mai au 5 juin 2014. L'enquête publique a pour objectif de présenter aux administrés le projet de façon à ce qu'ils puissent s'exprimer sur l'intérêt du projet au regard de ses objectifs, son coût, ses avantages et ses effets, notamment sur l'environnement.

L'itinéraire Atlantique sera en outre, à terme, le premier à permettre la circulation de trains longs de plus de 1.000 mètres. Monsieur CORNIQUET Nicolas souligne les troubles que cela va forcément occasionner, notamment aux passages à niveau du Plessis Belleville et de Lagny le Sec. Il est prévu lorsque le trafic fonctionnera au maximum de ses possibilités qu'il y ait 8 trains par jour. Il serait donc souhaitable d'obtenir l'ouverture de l'échangeur de Silly Le Long.

Délégation cimetière :

Monsieur le Maire souligne que l'organisation journalière du service technique ainsi que le suivi des travaux sont de lourdes charges et qu'il conviendrait de remplacer Monsieur BOURQUIN Jean-Paul concernant la gestion du cimetière.

Balayage des rues :

Compte-tenu de l'immobilisation de la balayeuse suite à une panne importante, Monsieur Bourquin Jean-Paul indique aux Conseillers qu'il a rencontré des représentants afin de faire appel dans un premier temps à une Société de balayage. Il fera connaître prochainement au Conseil Municipal son choix.

Achats pour la cantine :

Madame HABERER-MUSET Laurette précise aux Conseillers Municipaux que des achats de vaisselle et ustensiles indispensables ont été effectués pour le service de la cantine. Elle s'est rendue à la cantine pendant l'heure des repas accompagnée de Monsieur le Maire et de Madame CHABOT Danièle.

Syndicats Intercommunaux :

Les Communes membres des Syndicats Intercommunaux d'Adduction d'Eau et d'Assainissement se sont réunies le 12 mai dernier ; Monsieur le Maire a été élu Vice-Président de ces deux Syndicats.

S.I.V.O.M. :

Monsieur le Maire rappelle aux délégués du Conseil auprès du S.V.O.M. qu'il y a une réunion le 14 mai 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

Heure : 21h50